

**COMMISSION DE SUIVI DE SITE**  
**VERTOLAYE**  
**SOCIETE SANOFI CHIMIE**

**Compte rendu synthétique de la réunion du 14 avril 2015**

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
Indice 0	29/05/2015	Rédaction initiale
Indice 1	02/07/2015	Intégration remarques président CSS

**Pièces jointes :**

- Feuille de présence (4 pages),
- Diaporamas du bilan de la société SANOFI CHIMIE (Bilan, bilan quinzaine HSE 2014, fuite toxique sur sphère HCl gaz, analyse NC pH 14 juillet 2014, synthèse exercice PPI 6 juin 2014)
- Diaporama du bilan de l'action de l'inspection
- Diaporama INERIS.

**Rappel de l'ordre du jour de la réunion :**

1. - Intégration du suivi de la Dore dans la CSS,
2. - Bilan de l'exploitant comportant notamment un exposé de l'événement du 28 juillet 2014 (fuite sphère HCl),
3. - Rejets de micro-polluants dans la Dore : Actions de réduction à la source, mise en service de l'installation de traitement des micro-polluants, suivi des micro-polluants dans les rejets et dans la Dore,
4. - Présentation de l'action de la DREAL,
5. - PPRT : Mise en application du PPRT,
6. - Exercice PPI du 6 juin 2014 (enseignements tirés)
7. - Information des collectivités sur leurs projets (aménagement, urbanisme, voirie ...) pouvant avoir un impact sur le fonctionnement de l'établissement,
8. - Questions diverses.

## **Introduction**

Monsieur Claude CHAMPREDON préside la réunion.

Se sont excusés pour leur absence : Monsieur Jean-Damien GAUTHIER, directeur Entreprise GAUTHIER Fils et Monsieur Olivier MARTIN, Directeur des collectivités territoriales et de l'environnement de la préfecture.

-----

## **A - Intégration du suivi de la Dore dans la CSS**

La DREAL rappelle que suite à des constats d'anomalies sur les poissons de la DORE, il avait été créé un comité de suivi de la Dore. Avec la création de la CSS, le champ de compétence de la commission de suivi du site SANOFI CHIMIE s'est étendu à l'ensemble des impacts du site, y compris les impacts chroniques.

Une majorité de membres du comité de suivi de la Dore sont membres de la CSS.

Ainsi, il est proposé d'intégrer le comité de suivi de la Dore dans la commission de suivi du site SANOFI CHIMIE en intégrant, dans cette commission, tous les membres du comité de suivi de la Dore.

C'est dans cet esprit qu'ont été invités à la présente réunion : la Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature du Puy de Dôme (FDEN 63), la Fédération du Puy de Dôme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA63), l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) ainsi que Monsieur Jean-Marc PORCHER, Responsable de l'unité écotoxicologie de l'INERIS (Institut National de l'environnement industriel et des risques).

Il a été proposé d'inviter aussi l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Commission locale de l'eau du SDAGE Loire Bretagne ainsi que la gendarmerie.

Le président demande s'il y a des objections à la fusion du comité de suivi de la Dore avec la Commission de suivi du site SANOFI CHIMIE ; aucune objection n'a été émise.

La DREAL préparera un projet d'arrêté préfectoral portant modification de la Commission de Suivi de Site.

## **B – Bilan de l'exploitant**

Figurent, en pièces jointes, les diaporamas de la présentation de la société.

A l'occasion de cette présentation, les précisions suivantes ont été apportées par l'exploitant.

### **Plusieurs cas de dégagements de gaz toxiques**

SANOFI CHIMIE a indiqué avoir eu plusieurs cas de dégagements de gaz toxiques (acide chlorhydrique, brome, acide fluorhydrique, ammoniac et acide cyanhydrique) et a présenté succinctement 4 cas. Il mentionne que ce fait est atypique et que ces événements ne présentent pas de lien entre eux (les matériels concernés sont parfois récents, les installations concernées sont différentes, le personnel concerné est aussi différent).

### **Cas particulier de la fuite sur la sphère d'HCl gaz**

Les eaux polluées par l'abattage des 200 kg d'HCl gazeux qui se sont échappées de la sphère ont été retenues puis envoyées à la station de traitement des effluents liquides pollués du site ; en raison du débit important d'eau entrant dans cette station, le fonctionnement de cette dernière n'a pas été perturbé.

Ces eaux polluées sont arrivées dans la STEP (station de traitement des eaux polluées) du site au niveau du bassin tampon; l'acidité ainsi amenée à la STEP a été négligeable et par conséquent aucune pollution supplémentaire n'a été introduite dans la Dore qui reçoit les eaux traitées par la STEP du site.

Selon SANOFI CHIMIE, bien que cet événement de longue durée (environ 2 jours) soit survenu en période de vacances (28 au 30 juillet), le site a toujours disposé d'un nombre suffisant de personnel compétent ; l'ensemble des ressources de la cellule de crise interne au site a pu être renouvelé normalement.

SANOFI CHIMIE a indiqué que toutes ses mesures de la concentration en HCl dans l'air en limite du périmètre de sécurité ont montré des teneurs inférieures au seuil de détection.

La gendarmerie précise que SANOFI CHIMIE l'a prévenue immédiatement et qu'elle a reçu continuellement des informations claires ce qui lui a permis de mettre en alerte ses équipes. Elle souligne ainsi l'importance du dispositif pré-POI.

### **Sécurité des chantiers**

La maîtrise de la sécurité des chantiers a été renforcée depuis 2 ou 3 ans avec notamment des mesures disciplinaires en 2014 : 22 courriers de rappel et d'avertissement et 7 évictions du site.

### **Rejets acides le 14 juillet 2014**

Le 14 juillet 2014, pendant environ 10 heures, les eaux en sortie de la station de traitement des effluents liquides ont été trop acides (pH moyen de 4 à comparer à la fourchette réglementaire de 5,5 à 8,5). Suite à une alarme signalant un pH trop bas, outre la réparation de la vanne régulant l'introduction de chaux, il aurait fallu faire un ajout important de chaux pour compenser le manque de chaux pendant

plusieurs heures. Aucun impact visible sur la Dore n'a été constaté ; en raison de l'été pluvieux de 2014, le débit de la rivière était élevé.

En réponse à une question sur l'émission, par SANOFI CHIMIE, d'une information seulement à la DREAL, il a été émis la demande d'examiner les solutions pour mieux diffuser l'information sur ce type d'événement, par exemple via la mairie.

### **Étude des sols**

L'étude des sols actuellement en cours porte sur les sols du site ainsi que sur ceux de parcelles hors site que SANOFI CHIMIE a utilisées dans le passé. Les produits recherchés sont les hydrocarbures ainsi que les produits manipulés sur le site actuellement ou dans le passé.

L'ancienne décharge SANOFI CHIMIE sur la commune de Marat est intégrée dans cette étude. SANOFI CHIMIE récupère les lixiviats sortant de cette décharge (actuellement, environ 15 m<sup>3</sup> chaque mois) ; ces lixiviats sont traités dans la station d'épuration du site. Les eaux souterraines autour de cette décharge sont suivies par 2 analyses, chaque année, des eaux dans deux piézomètres. Les résultats des mesures depuis plus de 10 ans n'ont pas révélé de teneurs en polluant importante.

### **Projets majeurs en cours et à venir**

Le projet UCI (purification d'hydrocortisone fabriquée sur un autre site par voie biologique) est en phase de démarrage.

Le projet Primevère consiste à transférer, dans 2 bâtiments, les fabrications effectuées dans le bâtiment 210 qui sera fermé en fin 2016.

Les projets Conditionnements et Finition (Micronisation) sont des remises à niveau conséquentes des locaux et installations techniques et de production, améliorant les conditions de travail et d'hygiène, et assurant un niveau de qualité encore accru.

Vertolaye est le site du groupe SANOFI CHIMIE spécialisé dans la finition ; il est le seul à posséder des moyens de micronisation.

Le projet préparation des charges consiste à équiper les salles blanches de préparation en moyens étanches pour vider les fûts de matières premières solides.

Le projet augmentation de capacité Éprinomectine ne nécessite pas l'emploi de produits dangereux pour la production de cet antiparasite pour les animaux.

Depuis 2011, SANOFI CHIMIE a investi 150 millions d'Euros sur le site de Vertolaye.

### **Effectif du site**

Le groupe SANOFI CHIMIE a mis en place, entre 2011 et 2014, un plan de sauvegarde de l'emploi du fait de la fermeture ou réorientation de sites de synthèse chimique de produits actifs pharmaceutiques.

Ainsi, y compris à Vertolaye où l'effectif a augmenté pour permettre la reprise de fabrications effectuées auparavant sur d'autres sites du groupe, de nombreuses

personnes ont quitté le site ; il s'agit essentiellement de personnes présentes sur le site depuis longtemps donc expérimentées.

L'effectif du site est passé de 577 CDI (contrats à durée indéterminée) fin 2010 à 628 fin 2014 auxquels s'ajoutent 133 contrats à durée déterminée.

Le site a connu :

- 154 départs,
- 166 embauches externes au groupe,
- 39 arrivées de personnes du groupe SANOFI CHIMIE.

Le recrutement à Vertolaye n'est pas facile, notamment pour les opérateurs de fabrication ; aucune formation du type bac professionnel de chimie n'existe à ce jour en Auvergne ; la formation qui existait à Montluçon a été fermée.

La perte de compétence et connaissance du site induite par les départs a été partiellement anticipée par la mise en place d'actions de formation en alternance en vue de la préparation du Bac Pro Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons dès 2011 ; elle est également compensée par l'embauche préférentielle de personnel Sanofi en recherche de mobilité interne, donc venant d'autres sites du Groupe et disposant d'expérience, par le co-développement avec le rectorat d'une formation initiale au métier d'opérateur en industrie de procédé par l'apprentissage, et enfin par l'engagement très volontariste du site dans la formation du personnel particulièrement dans le domaine HSE et technique.

De façon plus générale, SANOFI CHIMIE mène ou participe à de multiples actions pour faciliter les recrutements de personnel (dispositif de formation en continu, travail en commun avec d'autres industriels pour permettre l'emploi des conjoints, ...).

## **C – Rejets de micro-polluants dans la Dore – nouvelle unité de dépollution**

Avant le démarrage, en septembre 2014, de la nouvelle unité de traitement des micro-polluants avec du charbon actif, les actions menées pour réduire les quantités de micro-polluants issus des procédés du site avaient permis d'obtenir des baisses significatives des arrivées de micro-polluants à l'entrée de la station de traitement et donc en sortie de cette station.

A partir de septembre 2014, les mesures des diverses activités biologiques dans les effluents en sortie de station de traitement donnent très souvent des résultats nettement plus faibles. L'abattement moyenné sur fin 2014 des micro-polluants est de 84 %. Le rendement de 90 % escompté apparaît atteignable.

Le président de la CSS souligne la qualité des résultats ainsi obtenus pour cette unité exceptionnelle.

Toutefois, des problèmes techniques sur cette nouvelle unité restent à résoudre pour garantir sa totale disponibilité. Ces dernières semaines, il a été difficile d'obtenir un fonctionnement continu et stable, notamment en raison de problèmes de régulation des débits de charbon actif. En outre, le retour d'expérience de ce type d'installation disponible avant son emploi à Vertolaye porte sur le traitement d'eau potable et non pas sur des effluents industriels ; ainsi, des problèmes du type corrosion de matériaux n'étaient pas apparus.

## **D – Surveillance de l'état biologique de la Dore – exposé INERIS**

Monsieur PORCHER, Responsable de l'unité écotoxicologie de l'INERIS expose les résultats de son suivi de l'état biologique de la Dore.

Concernant l'intersexualité des goujons en aval du site SANOFI, après un constat de masculinisation des poissons en aval immédiat en 2009 et 2012 (associé en 2012 à une féminisation en aval plus lointain), en novembre 2014 il n'a pas été observé d'intersexualité de poissons. Le sexe ratio ne paraît pas affecté, toutefois ce dernier constat ne porte que sur 20 poissons alors qu'il en faudrait 60 pour établir un véritable sexe ratio. L'ONEMA confirme que la densité des goujons reste faible mais que d'autres espèces sont récemment réapparues dans la Dore : chabot, lamproie,...

Les mesures de l'activité biologique de l'eau de la Dore (dispositifs POCIS) en aval du site SANOFI CHIMIE montrent une diminution de l'activité depuis 2008 (mesures effectuées en 2008, 2011 et 2014). Pour la première fois depuis 6 ans, l'INERIS ne voit pas d'apparition d'activité de perturbation endocrinienne due à la station d'épuration du site SANOFI CHIMIE. La période la plus impactante des micro-polluants sur les poissons est celle de mars à juin, c'est-à-dire, pour 2014, avant la mise en service de la nouvelle unité de traitement des micro-polluants. Cela confirme que les améliorations menées par SANOFI CHIMIE sur la réduction des rejets de micro-polluants dans sa station de traitement ont eu un effet bénéfique.

En 2016, l'INERIS et l'ONEMA effectueront de nouveaux prélèvements de poissons visant à évaluer la diversité de la population et à mesurer les impacts potentiels sur les goujons (intersexualité, analyses biochimiques). Parallèlement, de nouvelles mesures de l'activité biologique de l'eau de la Dore pourront être réalisées.

## **E - Actions de l'inspection**

La DREAL a exposé ses actions en 2013 et 2014 : 4 inspections sur site, examen du dossier de demande d'autorisation d'exploitation mis en enquête publique en janvier 2014, examen de demandes de modifications, examen d'éléments sur l'analyse des risques en cours de révision, obtention de l'approbation du PPRT par le préfet le 4 avril 2014 et engagement de sa mise en œuvre.

Le maire de Vertolaye indique que la communauté de communes du Pays d'Olliergues a pris cette semaine une délibération prévoyant la démolition des 3 maisons auxquelles a été accordé un droit de délaissement si leurs propriétaires demandent à bénéficier de ce droit.

### **Nota :**

Il est signalé que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, tous les rapports d'inspection sont consultables sur le site internet ministériel de la base de données des installations classées, à l'adresse : <http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr>

Et plus précisément à l'onglet :

<http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/rechercheICForm.php>

## **F - Exercice PPI du 6 juin 2014**

Le service de protection civile de la préfecture a exposé les principaux enseignements tirés de cet exercice qui comportait, outre les aspects sécurité, un volet sûreté important :

- Gestion difficile dans la phase de direction des opérations par le maire dans l'attente de l'arrivée de la sous-préfète d'Ambert. En effet, le maire de Vertolaye est, de par la loi, directeur des opérations des secours et cette mission lui incombe légalement tant que l'autorité préfectorale n'est pas présente et ensuite le maire agit sur le territoire de sa commune sous l'autorité du préfet. Ainsi, par exemple, l'alerte et l'organisation matérielle de l'évacuation est bien de la responsabilité du maire. L'adoption future d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) apparaît comme la remédiation à cette situation. La préfecture rappelle si nécessaire le soutien qui peut être apporté à la rédaction de ce PCS dans les meilleurs délais.
- Le choix fait par le préfet de positionner le PCO (Poste de Commandement Opérationnel) à Marat, plutôt qu'à Ambert, est maintenu, même si aucune solution n'est totalement satisfaisante. Il se justifie par des obligations réglementaires et par la nécessité de se situer au plus près du site.
- Difficultés de communication et télécommunication du fait des zones blanches à cartographier,
- Absence de cartographies.

### **Plusieurs participants ont regretté :**

- Le caractère trop riche du scénario. Ce scénario fictif, validé par plusieurs acteurs, répondait cependant à une hypothèse réaliste de risque industriel et terroriste comme le changement de posture Vigipirate sur le territoire national qui a suivi l'a d'ailleurs confirmé. Le classement du site SANOFI CHIMIE et ses activités liées à la défense nationale le justifiaient par ailleurs.
- L'absence de mise en conditions réelles quant aux délais d'arrivée des secours ou à la nécessité d'évacuer l'école communale. Toutefois, l'acheminement des secours en temps réel eut nécessité d'étaler la durée de l'exercice sur la journée sans rien apporter comme retour expérience ni enseignements.

Un exercice de sécurité civile a précisément pour objet de faire ressortir les points faibles des acteurs et de l'organisation afin d'y remédier et de ne pas les répéter lors d'une crise réelle. À ce titre, le retour expériences s'est montré riche d'enseignement et a démontré le besoin pour chacun des partenaires de travailler ensemble, de s'entraîner, de s'approprier les dispositions ORSEC.

## **G- Information des collectivités sur des projets impactant le site**

La commune indique qu'elle a un projet d'aménagement du parking situé au nord du site SANOFI CHIMIE.

Le président questionne l'assemblée pour savoir si un autre point est à aborder. Personne ne sollicite la parole. Il clôt la réunion en soulignant qu'elle a donné lieu à des discussions très intéressantes et très animées.

\*\*\*\*\*

*Les membres de la CSS disposent d'un délai d'un mois pour faire part à la DREAL de leurs éventuelles observations sur ce compte-rendu, passé ce délai, il sera mis en ligne sur le site internet de la DREAL (<http://www.risques.auvergne.developpement-durable.gouv.fr>).*